



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
6 novembre 2024
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission du commerce et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits
de base et le développement
Quinzième session
Genève, 14-16 octobre 2024

**Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle
sur les produits de base et le développement
sur sa quinzième session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 14 au 16 octobre 2024



Introduction

La quinzième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement s'est tenue du 14 au 16 octobre 2024 au Palais des Nations, à Genève.

I. Résumé de la Présidente

A. Séance plénière d'ouverture

1. La Secrétaire générale de la CNUCED a ouvert la session. Les représentants des États et des organisations ci-après ont fait des déclarations liminaires : Cambodge (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), Bangladesh (au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique), Népal (au nom des pays les moins avancés), République dominicaine (au nom des petits États insulaires en développement), Jamaïque (au nom de la Communauté des Caraïbes), Indonésie, Brésil et Pérou.

2. Dans sa déclaration liminaire, la Secrétaire générale de la CNUCED a souligné que le monde se trouvait actuellement à un moment charnière, car il faisait face à de multiples défis, tels que les changements climatiques, les tensions géopolitiques, les inégalités persistantes ainsi que le problème crucial de la dépendance à l'égard des produits de base, dont les conséquences pour les pays concernés étaient loin de se limiter à l'économie. À cet égard, elle a insisté sur le fait que la diversification économique était importante pour permettre aux pays en développement de participer davantage aux chaînes de valeur mondiales, d'accroître leurs recettes d'exportation et de réduire au minimum l'instabilité des prix des produits de base et ses effets sur les plus pauvres. Enfin, elle a fait observer que la CNUCED jouait un rôle important dans les activités du Groupe du Secrétaire général chargé de la question des minéraux essentiels à la transition énergétique en fournissant un appui direct à deux de ses quatre groupes de travail.

3. Quelques délégations et les représentants de plusieurs groupes régionaux ont mis l'accent sur les points suivants : la progressivité des droits de douane, qui constituait un obstacle majeur au commerce pour les pays en développement en décourageant la valorisation des produits de base et la progression dans les chaînes de valeur ; les effets négatifs de l'instabilité des cours des produits de base sur les pays en développement tributaires de ces produits, ainsi que le rôle de la diversification, qui était essentielle pour contrer les effets en question et atteindre les objectifs de développement durable ; les obstacles à la diversification économique des pays en développement tributaires des produits de base, notamment les difficultés rencontrées dans l'accès aux technologies nécessaires et leur adoption ; l'accès insuffisant aux marchés de capitaux, qui compromettait grandement la création de valeur ajoutée dans les pays les moins avancés ; le fait que les petits États insulaires en développement peinaient à accéder aux marchés et à diversifier leur économie ; les difficultés et les perspectives liées à l'augmentation de la demande de minéraux critiques pour la transition énergétique ; la contribution de la CNUCED à la coopération internationale, notamment en ce qui concernait ces minéraux, ainsi qu'aux recherches et aux travaux sur la complexité économique.

B. Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base

(Point 3 de l'ordre du jour)

4. Au cours de la première séance informelle, la Directrice de la Division du commerce international et des produits de base a présenté la note d'information intitulée « Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base » (TD/B/C.I/MEM.2/62). Elle a souligné que les chaînes de valeur agricoles contribuaient de manière décisive à assurer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté dans les pays en développement, et a mis l'accent sur la dimension de genre dans l'agriculture. Les marchés des produits de base agricoles subissaient des chocs d'offre, tels que des perturbations logistiques dans le transport maritime et des conditions météorologiques défavorables,

qui pesaient sur la production et le commerce et déstabilisaient fortement les cours. En outre, des problèmes de long terme, comme les changements climatiques, risquaient de mettre à mal la production agricole.

5. Le Chef par intérim de la Section de la mise en œuvre des politiques et de l'information du Service des produits de base a fait observer que c'était dans les pays en développement que la part des exportations alimentaires dans le total des exportations était la plus élevée. Il a appelé l'attention sur la forte concentration du commerce des engrais : au niveau mondial, les quatre plus grands exportateurs de phosphore et de potasse assuraient plus de 75 % des exportations, tandis que les quatre principaux importateurs représentaient 60 % des importations. Il a souligné la volatilité et l'évolution cyclique des prix des céréales, des produits tropicaux destinés à la préparation de boissons et des engrais, ainsi que les difficultés que posait la lutte contre l'instabilité des cours, notamment l'accès aux données sur les prix à la production, et les défis du secteur agricole, tels que la nécessité de réduire la déforestation pour limiter la perte de biodiversité et lutter contre les changements climatiques.

1. Agriculture

6. Les intervenants étaient : la Directrice exécutive de l'Organisation internationale du café ; un analyste de marché du Conseil international des céréales ; une économiste principale de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ; un économiste de la FAO.

7. La première intervenante s'est penchée sur les tendances du marché mondial du café. La consommation de café avait augmenté dans les pays producteurs comme dans les pays non producteurs, en particulier chez les jeunes en Asie et en Océanie. Sa production s'était également accrue, essentiellement tirée par la croissance des cafés robusta. L'inflation, l'augmentation des coûts de production, notamment des coûts logistiques, ainsi que les réglementations et les normes en vigueur se répercutaient sur le marché du café. L'intervenante a aussi évoqué le vieillissement des caféiculteurs, la nécessité de réhabiliter les plantations de café et les questions de traçabilité de la production de café.

8. Le deuxième intervenant a présenté brièvement l'évolution du marché des céréales, s'intéressant en particulier au blé et au riz. La production de blé devrait rester stable en 2024-2025, l'essor de la production en Amérique du Nord devant compenser les baisses observées en Europe et dans la région de la mer Noire, tandis que la production de riz devrait légèrement augmenter, notamment grâce à une récolte potentiellement historique en Inde (deuxième pays producteur de riz). Après avoir augmenté en 2023, en raison notamment de restrictions à l'exportation en Inde, les prix du riz avaient récemment diminué à la suite de la levée de ces restrictions, remplacées par des prix plancher à l'exportation. En avril 2024, le blé s'était sensiblement renchéri sous l'effet conjugué du mauvais rendement des cultures en Europe occidentale, imputable à des conditions météorologiques défavorables, et des tensions géopolitiques dans la région de la mer Noire. La consommation de céréales devrait continuer d'augmenter à la faveur de la croissance démographique et de l'urbanisation, qui entraînaient une consommation accrue d'aliments transformés. Enfin, l'intervenant a souligné le rôle essentiel du commerce comme garant de la sécurité alimentaire, ainsi que la nécessité d'assurer une production alimentaire durable, d'augmenter le rendement des cultures et de maintenir la transparence du marché.

9. La troisième intervenante s'est penchée sur la question des engrais, qui contribuaient grandement à la sécurité alimentaire et à la réalisation des objectifs relatifs à la nutrition. Les prix des engrais avaient grimpé en flèche en 2021-2022, faisant craindre pour l'approvisionnement en produits alimentaires, car les engrais jouaient un rôle important dans les rendements et la production agricoles. En baisse depuis 2023, ils demeuraient toutefois supérieurs à leurs niveaux historiques, tandis que des risques de dégradation, en particulier les risques liés aux tensions géopolitiques, continuaient de créer de l'incertitude sur les marchés de l'énergie, dont celui du gaz naturel, principale matière première des engrais azotés. Cette période marquée par des prix élevés mettait en évidence la nécessité de renforcer le suivi et l'évaluation des marchés des engrais pour améliorer la disponibilité des informations, accroître la transparence des marchés et éclairer la prise de décisions. Enfin, l'intervenante a souligné que le Système d'information sur les marchés agricoles mis en place

par le Groupe des 20 constituait une source importante d'informations sur le marché des engrais.

10. Le quatrième intervenant a présenté les principales conclusions du rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de la FAO intitulé « Perspectives agricoles 2024-2033 ». Il a souligné que les économies émergentes exerçaient une influence de plus en plus déterminante sur l'évolution des marchés internationaux des produits agricoles, halieutiques et aquacoles. L'intensité des émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture mondiale devrait diminuer, car la croissance de la production reposerait davantage sur les gains de productivité que sur l'extension des surfaces cultivées et sur l'expansion des troupeaux, ce qui n'empêcherait pas les émissions directes du secteur d'augmenter de 5 %. En Amérique du Nord et en Europe occidentale, la surface des terres cultivées devrait diminuer en raison de l'adoption de réglementations environnementales plus strictes. Dans les pays à revenu intermédiaire, l'apport calorique devrait augmenter de 7 %, essentiellement grâce à la consommation d'aliments de base, de produits de l'élevage et de graisses en plus grande quantité. Dans les pays à faible revenu, il devrait progresser de 4 %, ce qui était trop lent pour atteindre l'objectif de développement durable consistant à éliminer la faim à l'horizon 2030. En divisant par deux les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires, on pourrait réduire les émissions agricoles de gaz à effet de serre de 4 % à l'échelle mondiale, et le nombre de personnes sous-alimentées de 153 millions d'individus à l'horizon 2030. Enfin, l'intervenant a souligné que le bon fonctionnement des marchés internationaux des produits agricoles était déterminant pour la sécurité alimentaire, sachant que 20 % des calories faisaient l'objet d'un échange commercial au niveau mondial et que les populations rurales pouvaient améliorer leurs moyens de subsistance en participant à ces marchés et aux chaînes de valeur agroalimentaires mondiales. En outre, les prix internationaux de référence réels des principaux produits agricoles accuseraient probablement un léger recul au cours des dix années à venir, mais cette baisse ne se répercuterait pas forcément sur les prix de détail à l'échelon local.

11. Au cours du débat qui a suivi, une délégation a abordé la question des engrais, les perspectives du marché agricole et les mesures prises par plusieurs pays dans le contexte actuel de tensions géopolitiques dans la région de la mer Noire. Un intervenant a souligné qu'il importait de pouvoir accéder à des données commerciales fiables et qu'il n'existait pas de marché international des engrais biologiques, ces produits étant consommés localement. Un expert a évoqué les résultats attendus de la récente mise en application de réglementations visant à réduire la déforestation dans certains pays développés. Un autre expert a parlé des politiques adoptées pour assurer le passage des engrais chimiques aux engrais biologiques.

2. Minéraux, minerais et métaux

12. La réunion-débat, qui portait sur les ressorts de l'évolution des prix et du commerce, ainsi que sur les chances que les pays en développement tributaires des produits minéraux pouvaient saisir et les difficultés qu'ils devaient surmonter, était animée par un économiste du Service des produits de base. Un économiste adjoint du même service a souligné la récente instabilité des cours des métaux non précieux, dont les fluctuations étaient en grande partie dues à la demande de la Chine, aux prix records de l'or, qui s'expliquaient notamment par les tensions géopolitiques et la demande des banques centrales, ainsi qu'à la baisse du prix des minéraux critiques pour la transition énergétique ces dernières années, qui résultait de l'offre excessive et de l'essoufflement de la demande dans le secteur des véhicules électriques. Il a également mis en avant l'importance de la diversification et de la résilience des chaînes d'approvisionnement des minéraux critiques, des pratiques extractives durables et du progrès technologique, gages de pérennité de l'approvisionnement en minéraux. Les intervenants étaient : une analyste chargée des questions d'approvisionnement énergétique à l'Agence internationale de l'énergie ; un expert indépendant (Suisse) ; le responsable des politiques et des affaires publiques du Conseil international des mines et des métaux.

13. La première intervenante a dressé un état des lieux des marchés des minéraux critiques pour la transition énergétique et examiné leur rôle dans la transition mondiale vers une énergie propre. En 2023, les prix des principaux matériaux nécessaires à la fabrication de batteries avaient fortement baissé, essentiellement parce que l'offre augmentait plus rapidement que la demande. Toutefois, les investissements dans les minéraux critiques

étaient restés stables et l'exploration s'était intensifiée. Enfin, l'intervenante a souligné le double effet des baisses de prix, qui réduisaient le coût des technologies propres mais décourageaient les investissements nécessaires à l'approvisionnement en minéraux critiques. Elle a ajouté que l'Agence internationale de l'énergie prévoyait une hausse de la demande de ces minéraux à l'horizon 2040, notamment dans les scénarios conformes à l'objectif de zéro émission nette.

14. Le deuxième intervenant a examiné l'évolution des marchés des minéraux critiques pour la transition énergétique. La demande de ces minéraux avait sensiblement augmenté, en raison notamment de l'essor des véhicules électriques et des énergies renouvelables. Toutefois, l'offre, surtout en Chine, s'était accrue au point de devenir excédentaire, ce qui avait fait baisser les prix. Si elle bénéficiait aux consommateurs et favorisait le déploiement de technologies propres, cette baisse des prix mettait en difficulté les producteurs, notamment les petites entreprises et les entreprises aux coûts élevés, tout en avantageant les acteurs dominants. Si les mesures gouvernementales comme l'octroi de subventions et l'instauration de droits de douane contribuaient à la dynamique des marchés et à la protection des industries locales, les incertitudes et les tensions géopolitiques assombrissaient davantage les perspectives de ces marchés. Enfin, l'horizon à long terme dépendait des choix technologiques et de la rapidité de la transition énergétique mondiale, l'excédent de l'offre devant se résorber d'ici à 2027-2028.

15. Le troisième intervenant a souligné le rôle des activités extractives responsables dans la transition vers les énergies renouvelables. Il importait de prendre des initiatives et de collaborer pour définir et appliquer des normes de durabilité des activités extractives. Malgré une prise de conscience croissante, le caractère responsable de l'exploitation minière n'était pas encore une exigence normative dans les politiques et sur les marchés. Les pouvoirs publics devaient imposer des critères de responsabilité en les intégrant dans les réglementations, les permis et les contrats. En outre, il importait de consulter les parties prenantes et de collaborer avec elles pour affiner les normes et éviter la fragmentation réglementaire. Enfin, il fallait continuer de faire en sorte que les activités extractives contribuent au développement économique, tout en respectant des normes élevées de durabilité et de gouvernance.

16. Au cours du débat qui a suivi, un expert a souligné que le transport de minerais sur de longues distances contribuait aux changements climatiques en raison des émissions de carbone des navires. Il a préconisé le traitement des minerais sur les sites d'extraction afin de réduire ces émissions et souligné que l'implantation des activités d'enrichissement ou la création de valeur ajoutée au niveau local pouvait également créer des emplois. Un expert a souligné que les activités minières nécessitaient un capital humain et financier considérable et a recommandé d'élaborer des mesures incitatives adaptées pour en accroître la durabilité. Une délégation a abordé la question de la capacité de stockage d'énergie et évoqué les recherches actuellement menées sur la chimie des batteries pour augmenter et optimiser leur densité énergétique en vue d'assurer un stockage efficace. Un expert a souligné l'importance des changements de comportement dans le cadre de la transition énergétique, notamment la tendance des consommateurs à délaisser les véhicules de gros gabarit au profit de modèles plus petits, ainsi que le besoin croissant de solutions de stockage d'énergie, en particulier les batteries. Quelques délégations ont souligné que le passage des véhicules polluants de grande taille aux véhicules électriques représentait une véritable mutation et se sont interrogées sur les raisons de cette tendance, notamment dans certains pays développés. Quelques intervenants ont dit que cette transformation s'opérait sous l'effet conjoint des subventions publiques visant à rendre les économies neutres en carbone à l'horizon 2050 et des stratégies de marketing des constructeurs de véhicules électriques. Ces politiques et stratégies avaient permis d'engranger des bénéfices substantiels, mais leurs effets variaient d'un pays à l'autre. Un expert a souligné la nécessité de garantir des pratiques responsables dans le secteur minier et de mobiliser les communautés locales pour promouvoir une bonne entendance de l'environnement, autonomiser les populations locales et favoriser un sentiment d'appropriation et de collaboration dans l'extraction des ressources. Une délégation a souligné qu'il importait d'assurer la fiabilité et la transparence des sources de données relatives à l'exploitation minière, afin de garantir leur exactitude et leur crédibilité. Elle a également estimé qu'un système plus efficace de vérification et de description des sources pourrait améliorer grandement la crédibilité et la reproductibilité des indicateurs. En réponse

à la question d'un expert sur les minéraux d'intérêt pour le Conseil international des mines et des métaux, un intervenant a énuméré ces minéraux et souligné que le Conseil rassemblait 24 des plus grandes entreprises minières et métallurgiques du monde. Enfin, les intervenants ont mis en avant la nécessité de développer les activités à forte valeur ajoutée dans les pays producteurs de matières premières, afin de diversifier les chaînes d'approvisionnement des minéraux critiques pour la transition énergétique. Ils ont également souligné que les progrès technologiques, notamment en matière de chimie des batteries, déterminaient en partie l'évolution de la demande de ces minéraux.

3. Énergie

17. Consacrée aux tendances des marchés de l'énergie, notamment au développement rapide des énergies renouvelables au niveau mondial, à l'évolution des politiques énergétiques dans l'optique de la neutralité carbone, au renforcement des réglementations sur les émissions et aux avancées technologiques, la réunion-débat était animée par l'Ambassadrice et Représentante permanente de la Mission permanente de Cabo Verde auprès de l'ONU. Un économiste du Service des produits de base a souligné que les perturbations du marché de l'énergie pouvaient déstabiliser les économies. Il a également mis en avant les principaux facteurs déterminant l'évolution future des marchés de l'énergie, notamment la croissance économique, les progrès technologiques, les conflits et les perturbations de l'approvisionnement en minéraux critiques pour la transition énergétique. Enfin, il a fait observer que les phénomènes météorologiques extrêmes et les perturbations dues aux changements climatiques risquaient d'endommager les infrastructures énergétiques et de déstabiliser l'approvisionnement en énergie, ce qui ferait augmenter le coût des mesures d'atténuation et d'adaptation. Les intervenants étaient : un analyste principal chargé du marché du pétrole à l'Agence internationale de l'énergie ; le responsable des questions économiques et des études sur le futur des investissements à la banque Julius Baer ; un professeur de l'Institut d'études politiques de Paris ; un chef d'équipe de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables ; la responsable du Service du commerce, de l'environnement, des changements climatiques et du développement durable de la CNUCED.

18. Le premier intervenant a indiqué que les cours du pétrole étaient orientés à la baisse après le rebond postpandémie. En effet, le marché était bien approvisionné et la demande mondiale s'était contractée, principalement en raison d'un net fléchissement en Chine, imputable à une baisse des dépenses intérieures, au recul du secteur de la construction et à l'adoption de carburants de remplacement, notamment dans le secteur des transports. Selon l'intervenant, l'adoption de véhicules électriques se généraliserait et le pétrole céderait la place à l'énergie solaire et au gaz naturel dans les centrales électriques.

19. Le deuxième intervenant a dit que la baisse des prix de l'énergie résultait de différents facteurs, dont la situation géopolitique et l'accélération de la transition énergétique. L'instabilité des marchés de l'énergie était due aux changements climatiques et aux conditions engendrées par la pandémie et les mesures de relance prises dans ce contexte, qui avaient provoqué une surchauffe des économies, notamment en Chine. Enfin, l'essor rapide des énergies propres et du gaz naturel liquéfié pourrait entraîner une période de baisse des prix de l'énergie, qui favoriserait à son tour le passage du charbon au gaz naturel et ferait ainsi baisser les émissions.

20. Le troisième intervenant a souligné la part croissante du gaz naturel et des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial. Toutefois, la consommation de charbon restait élevée, bien qu'elle soit une source majeure d'émissions de dioxyde de carbone. Parmi les solutions envisageables, l'intervenant a mentionné l'innovation dans le domaine des technologies énergétiques et le remplacement du charbon par le gaz, moins onéreux, ainsi que la tarification du carbone, notamment dans le cadre du système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne. En effet, les producteurs réduiraient sans doute leur consommation de charbon s'ils devaient payer pour leurs émissions.

21. Le quatrième intervenant a mis en avant le rôle des systèmes de production d'énergie renouvelable dans la baisse des prix de l'énergie et a souligné que, pour assurer la transition énergétique, les pouvoirs publics et le secteur privé devaient créer un environnement favorisant des investissements substantiels dans les technologies et les infrastructures et l'émergence de marchés de produits de base respectueux de l'environnement.

22. La cinquième intervenante a expliqué que les pays en développement disposaient d'avantages comparatifs, mais ne parvenaient pas à tirer pleinement parti du commerce dans sa configuration traditionnelle. En effet, ces pays étaient exportateurs nets de matières premières destinées aux chaînes de valeur de l'énergie solaire et éolienne, mais importateurs nets de produits manufacturés intermédiaires et finaux. Les pays en développement devaient harmoniser leurs politiques de développement, de commerce et de lutte contre les changements climatiques pour obtenir des retombées positives, y compris dans le cadre des mesures d'adaptation. L'intervenante a fait observer que la CNUCED avait établi des lignes directrices relatives aux politiques commerciales, aux politiques d'investissement et à la coopération internationale. Enfin, elle a souligné que la transition énergétique et le déploiement de technologies vertes abordables pouvaient élargir l'accès aux services énergétiques, ouvrir de nouvelles perspectives économiques, favoriser un développement économique inclusif et la création d'emplois, et contribuer à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable.

23. Au cours du débat qui a suivi, un intervenant a dit, en réponse à une question sur la faiblesse des prix de l'énergie et l'accélération de la transition énergétique, que la baisse des cours du pétrole profitait aux pays en développement importateurs d'énergie en améliorant leur balance des paiements, en augmentant leur PIB et en accroissant les revenus réels. En outre, la réduction des importations de pétrole et l'adoption de technologies d'exploitation des énergies renouvelables pourraient réduire la dépendance à l'égard des marchés pétroliers mondiaux et faciliter la transition vers ces énergies. Un autre intervenant a mis en avant les résultats obtenus dans le cadre du système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne et estimé que les pouvoirs publics devaient adopter le principe pollueur-payeur, soulignant que les pays développés comme les pays en développement étaient fortement endettés et devaient éviter de recourir aux subventions pour atténuer les effets de la crise climatique. Un intervenant a évoqué les progrès rapides de la transition énergétique et dit que les subventions n'étaient plus nécessaires, puisque les technologies telles que les panneaux solaires étaient devenues plus abordables et que le coût des véhicules électriques baissait. L'ouverture et la régulation efficace des marchés étaient essentielles et la transition énergétique ne pouvait réussir sans l'adhésion de la société, qui nécessitait des mesures telles que le reversement aux ménages du produit des taxes sur le carbone. Un expert a souligné les obstacles à l'avènement d'une économie neutre en carbone à l'horizon 2050 et s'inquiétait que les biocarburants fassent figure de panacée. Un intervenant a souligné que tous les carburants avaient leur place dans le bouquet énergétique et que les forces du marché déterminaient l'allocation optimale des ressources, compte tenu de facteurs comme l'instabilité des prix. Ainsi, il n'était pas économiquement viable d'inclure les biocarburants dans le bouquet énergétique s'ils étaient beaucoup plus chers que d'autres carburants et si la tarification du carbone ne permettait pas de compenser cet écart de coût. Le secrétariat a souligné la complexité des biocarburants, qui pouvaient être produits à partir de résidus agricoles et d'autres sources de biomasse dont l'utilisation ne concurrençait pas la production alimentaire, ce qui en faisait une solution plus durable. Ainsi, le recours aux biocarburants pouvait contribuer à satisfaire les besoins énergétiques et répondre aux préoccupations environnementales sans compromettre la sécurité alimentaire. Une délégation a souligné la nécessité d'examiner plus avant le rôle que les biocarburants pouvaient jouer dans la transition énergétique. Un expert a proposé d'utiliser le chanvre industriel pour produire des biocarburants, tandis qu'un autre a souligné la demande persistante de charbon, indispensable pour satisfaire les besoins énergétiques de base, mais s'est interrogé sur l'avenir de cette ressource dans le contexte de l'échange de droits d'émission de carbone et du stockage du carbone. Soulignant que le charbon était un combustible viable d'un point de vue économique, mais pas sur le plan environnemental, un intervenant a préconisé de mettre en œuvre des technologies telles que le captage et stockage du dioxyde de carbone sans subventions initiales, afin d'en évaluer l'efficacité. Enfin, un autre intervenant a indiqué que la demande de gaz de pétrole liquéfié augmentait rapidement en Afrique et que cette ressource pouvait être envisagée comme un substitut au charbon. En effet, son utilisation offrait des avantages environnementaux notables par rapport aux feux à ciel ouvert, notamment en réduisant la déforestation et la pollution, et apportait des bénéfices sociétaux.

C. La transformation structurelle par la création de valeur ajoutée dans les pays en développement producteurs de produits de base

(Point 4 de l'ordre du jour)

24. En ouverture du premier débat informel, le Chef par intérim de la Section de la mise en œuvre des politiques et de l'information du Service des produits de base a présenté la note intitulée « La transformation structurelle par la création de valeur ajoutée dans les pays en développement producteurs de produits de base » (TD/B/C.I/MEM.2/61) et a souligné qu'il importait de valoriser les ressources brutes tout en assurant une répartition équitable des bénéfices qui en découlaient, afin de favoriser la cohésion et l'inclusion sociales.

1. Agriculture

25. Les intervenants étaient : le Secrétaire général du Groupe international d'étude du caoutchouc ; un ingénieur principal chargé de l'égrenage à l'Organisation de développement du coton (Ouganda) ; un gestionnaire des investissements à impact au Fonds commun pour les produits de base ; la cofondatrice et Directrice de production de Choco Togo.

26. Le premier intervenant a présenté les perspectives de création de valeur dans la chaîne de valeur internationale et affirmé que la mise en place d'une économie circulaire maximiserait le recyclage et la réutilisation des ressources et favoriserait le développement durable en réduisant la demande de ressources et la production de déchets. Cette approche, caractérisée par un bon rapport coût-efficacité, permettrait de créer de la valeur dans les chaînes de secteurs comme celui du caoutchouc. L'adoption de techniques circulaires était essentielle à la subsistance des petits exploitants, en particulier en Afrique, puisque 90 % du caoutchouc naturel provenait de petites exploitations. Le Groupe international d'étude du caoutchouc aspirait à devenir un acteur clef de l'économie circulaire et de la durabilité dans l'économie mondiale du caoutchouc. Dans le cadre de ses piliers stratégiques pour la période 2023-2028, il collaborerait avec les parties prenantes pour encourager les investissements en faveur de la durabilité, notamment les initiatives d'économie circulaire dans les pays en développement.

27. Le deuxième intervenant a présenté la stratégie de l'Organisation de développement du coton visant à favoriser la création de valeur ajoutée nationale dans la chaîne de valeur du coton en Ouganda. Cette stratégie consistait notamment à promouvoir la production, à renforcer la gestion de la qualité, à réduire les coûts pour les investisseurs et à faire la publicité des produits du coton. En partenariat avec le secteur privé, l'Organisation de développement du coton s'employait à soutenir les agriculteurs et à faire respecter les normes de qualité. Les mesures incitatives à l'intention des investisseurs comprenaient une baisse des tarifs de l'énergie, des exonérations fiscales et l'accès au crédit à un coût abordable auprès de la Banque de développement de l'Ouganda. L'intervenant a présenté les cadres juridiques favorisant la création de valeur ajoutée, ainsi que les initiatives en cours, qui visaient notamment à accroître la capacité de production des usines existantes. Enfin, il a dit que l'Ouganda souhaitait augmenter la consommation intérieure de bourre de coton, qui représentait actuellement 10 % de la production nationale, afin de créer des emplois et de la valeur.

28. Le troisième intervenant s'est penché sur la valorisation des produits agricoles en Ouganda grâce aux investissements du Fonds commun pour les produits de base. Il a mis en avant deux entreprises : l'une exportait des graines de sésame et de la bourre de coton biologiques et investissait dans des technologies avancées de transformation après récolte, afin d'améliorer la qualité des produits, de réduire les pertes et de créer des emplois qualifiés ; l'autre exportait de la vanille, du café et des fruits secs et investissait dans des équipements de séchage mécanisés pour améliorer l'efficacité et la qualité du traitement de la vanille, créant ainsi des emplois mieux rémunérés. Ces équipements permettaient en outre de créer une nouvelle chaîne de valeur pour le fruit du jacquier séché, transformant un produit auparavant gaspillé en un produit d'exportation lucratif. Enfin, ces deux entreprises avaient démontré que la mécanisation du traitement après récolte pouvait accroître la création de valeur ajoutée au niveau national, ouvrir de nouvelles perspectives économiques et contribuer à la réalisation d'objectifs de développement plus larges dans les pays en développement dépendants des produits de base, tels que l'Ouganda.

29. La quatrième intervenante a présenté Choco Togo, première coopérative togolaise à produire du chocolat 100 % « made in Togo ». Née d'un projet de formation à l'entrepreneuriat agricole, Choco Togo encourageait la production durable de cacao en donnant la priorité aux coopératives de production de cacao biologique, payait les fèves de cacao à un prix équitable, ajoutant 500 francs CFA au moins par kilogramme pour soutenir des projets de développement communautaire, et favorisait la participation et l'autonomisation des femmes, en employant environ 60 femmes dans l'unité de production de Kpalimé, en soutenant la création de cinq coopératives de transformation de cacao gérées par des femmes et en recommandant des stratégies visant à aider les entreprises dirigées par des femmes à passer du statut de petites entreprises à celui de moyennes et grandes entreprises. Enfin, la coopérative informait les producteurs sur la consommation et la transformation du cacao, et les sensibilisait à la préservation de variétés anciennes telles que l'amelonado, en mettant l'accent sur l'amélioration de la qualité.

30. Au cours du débat qui a suivi, un intervenant a souligné, en réponse à la question d'une délégation sur les moyens d'encourager l'entrepreneuriat, qu'il était crucial d'améliorer l'accès aux capitaux et à des équipements de production abordables, souvent importés. En effet, les difficultés en la matière restaient un obstacle majeur pour les entrepreneurs des pays en développement. Un intervenant a souligné qu'il était difficile d'importer des biens d'équipement modernes dans les pays en développement. En réponse à la question d'une délégation sur les problèmes liés à l'accès aux marchés internationaux, un intervenant a souligné que les exportations des pays en développement étaient pénalisées par les droits de douane, notamment les droits progressifs, ainsi que par les mesures non tarifaires, qui freinaient considérablement le développement des activités de transformation du coton et d'autres produits agricoles. Enfin, un autre intervenant a évoqué les difficultés engendrées par les réglementations environnementales adoptées dans les pays développés importateurs, qui risquaient de retentir sur les petits exploitants dont les produits étaient exportés vers ces pays.

31. Les intervenants du deuxième débat informel, animé par une chercheuse principale de l'Institut canadien des politiques agroalimentaires, étaient : le Secrétaire de la Mission permanente du Brésil auprès de l'Organisation mondiale du commerce ; une conseillère de la Mission permanente de l'Inde auprès de l'Organisation mondiale du commerce ; le Premier Conseiller de la Mission permanente du Sénégal auprès de l'Office des Nations Unies à Genève.

32. Le premier intervenant a mis en avant la transformation du Brésil, ancien importateur net de denrées alimentaires devenu l'un des premiers exportateurs de produits alimentaires. Il a appelé l'attention sur les difficultés persistantes du secteur agricole, notamment sur la nécessité de renforcer l'innovation et les infrastructures, en particulier dans le domaine des transports et de l'énergie. Il a également évoqué des problèmes externes liés au système commercial international, comme la concentration du pouvoir de marché entre les mains de grands acheteurs de produits de base et la progressivité des droits de douane, qui freinaient la diversification axée sur des produits à plus forte valeur ajoutée. Il a par ailleurs souligné que la stratégie agricole nationale visait à assurer une croissance tirée par les exportations tout en garantissant la sécurité alimentaire nationale. Enfin, le Brésil avait progressé dans le domaine des pratiques durables, utilisant des technologies telles que les systèmes intégrés de culture et d'élevage, l'agriculture sans labour et l'agriculture de précision afin d'accroître la productivité sans augmenter la superficie des terres cultivées.

33. La deuxième intervenante a parlé des difficultés auxquelles les petits exploitants agricoles faisaient face en Inde. Il fallait envisager l'adoption de technologies selon une approche inclusive, en tenant compte des préoccupations des communautés rurales, et il importait de pallier les lacunes infrastructurelles, notamment en matière de stockage et de transport, afin d'intégrer les produits agricoles dans les chaînes de valeur mondiales. L'Inde avait accru ses exportations agricoles grâce à une série de politiques axées sur l'agro-business, les agriculteurs et la facilitation des exportations. L'accès au crédit restait toutefois difficile. La priorité était donnée à la sensibilisation des agriculteurs aux critères de bancabilité et à la facilitation de l'accès au crédit, ainsi qu'aux investissements dans les infrastructures, telles que les installations de stockage groupées, qui permettaient de réduire les pertes après récolte.

34. Le troisième intervenant a mis l'accent sur les problèmes liés aux infrastructures, à l'accès aux technologies et aux contraintes financières, en donnant des exemples de situations dans lesquelles des installations de stockage inadaptées avaient entraîné un gaspillage de denrées alimentaires. Il a souligné qu'il était difficile de respecter les normes de qualité internationales et a mis en lumière les incidences des facteurs climatiques sur la productivité agricole. Enfin, il a évoqué la stratégie de développement du Sénégal, qui visait à faire de l'agriculture un secteur moderne et durable. Pour ce faire, il fallait construire des infrastructures, telles que des routes et des entrepôts, afin de faciliter l'accès au marché, adopter des techniques agricoles modernes, telles que la rotation des cultures et la mécanisation, et se concentrer sur les chaînes de valeur des secteurs stratégiques.

35. Au cours du débat qui a suivi, en réponse à la question d'une délégation sur les stratégies adoptées en Inde pour améliorer la production d'éthanol à partir de la canne à sucre et sur la possibilité de créer de la valeur dans l'agriculture grâce aux avancées technologiques, un intervenant a fait remarquer que le pays investissait dans le renforcement des capacités et établissait des liens entre divers secteurs agricoles. En réponse à la question d'une délégation sur la manière dont la collaboration régionale pouvait permettre de valoriser les produits agricoles compte tenu des problèmes extérieurs, un intervenant a souligné que la Zone de libre-échange continentale africaine et les initiatives régionales pertinentes pouvaient renforcer le commerce intracommunautaire et les chaînes de valeur régionales en comblant les lacunes infrastructurelles. Enfin, en réponse à la question d'un expert sur les études menées par la Société brésilienne de recherche agricole concernant la culture du chanvre industriel comme produit de base à forte valeur ajoutée et son utilité pour divers secteurs, un intervenant a présenté brièvement les activités de recherche de la Société et souligné l'intérêt potentiel du chanvre pour l'industrie pharmaceutique et d'autres secteurs dans le cadre d'une approche diversifiée de l'agriculture.

2. Minéraux, minerais et métaux

36. En ouverture du troisième débat informel, le fonctionnaire responsable du Service des produits de base a indiqué que, dans un récent rapport, le Groupe du Secrétaire général chargé de la question des minéraux essentiels à la transition énergétique avait présenté des principes directeurs et des recommandations concrètes visant à tenir compte des objectifs d'équité et de justice dans les activités d'exploitation de ces minéraux en vue de réduire à zéro les émissions nettes, soulignant notamment la nécessité d'encourager le développement en partageant les bénéfices, en créant de la valeur et en diversifiant les activités économiques dans les chaînes de valeur de ces minéraux. Une économiste adjointe du Service des produits de base a mis en avant les avantages de la création de valeur ajoutée dans les chaînes de valeur des minéraux et a présenté des exemples nationaux. Les intervenants étaient : une chargée de projet dans le cadre du Programme en faveur des minéraux du développement du Programme des Nations Unies pour le développement ; une chercheuse de l'Institute of Development Studies ; la Directrice adjointe du Forum intergouvernemental des mines, des minerais, des métaux et du développement durable ; le Directeur de la Division de l'énergie durable de la Commission économique pour l'Europe ; la Directrice par intérim du Centre africain de développement minier ; la Secrétaire permanente chargée de l'énergie et du développement énergétique au Ministère de l'énergie et du développement énergétique (Zimbabwe).

37. La première intervenante a esquissé des pistes pour la création de valeur ajoutée dans les chaînes de valeur des minéraux, en distinguant les minéraux commercialisables de ceux qui ne l'étaient pas. Les minéraux commercialisables étaient généralement exportés, alors que les minéraux non commercialisables étaient souvent destinés aux marchés intérieurs, ce qui évitait d'importer ces produits. Les stratégies de valorisation des minéraux non commercialisables comprenaient le développement des industries locales, tandis que les difficultés liées aux minéraux commercialisables tenaient à la complexité du marché et aux besoins en capitaux. L'intervenante a souligné l'importance des liens en amont, insistant sur le rôle des secteurs fournissant des biens et des services aux entreprises minières. Elle a ajouté qu'on pouvait soutenir le secteur en adoptant des mesures visant à renforcer la teneur en éléments locaux et à développer les capacités de production des pays producteurs de minerais.

38. La deuxième intervenante a abordé le rôle des prestataires locaux de services spécialisés dans les secteurs des ressources naturelles. Avec l'augmentation de la demande de minéraux critiques pour la transition énergétique, les entreprises locales pouvaient se positionner dans les chaînes de valeur en proposant des biens et services adaptés aux conditions locales. Toutefois, la « malédiction des ressources vertes » menaçait lorsque les entreprises locales peinaient à s'intégrer aux activités à forte valeur ajoutée et que les opérations des industries extractives s'effectuaient en vase clos, ce qui en limitait l'intérêt pour le développement du pays hôte. Il fallait mettre en place des politiques visant à soutenir les entreprises locales tout au long de leur cycle de vie. De nombreux pays producteurs de minerais adoptaient des prescriptions relatives à la teneur en éléments locaux pour soutenir l'intégration des entreprises locales dans les activités des industries extractives, mais négligeaient souvent ces prescriptions aux stades ultérieurs, alors que les entreprises concernées pouvaient en avoir besoin pour consolider leur position et se développer. L'intervenante a préconisé trois stratégies pour les entreprises locales : tirer parti de leur proximité géographique pour fournir des services rapides et efficaces ; adapter leur offre de biens et de services aux conditions locales ; innover pour proposer de nouvelles solutions. Les entreprises devaient recevoir un soutien adapté à leur niveau de développement. En effet, les moins développées avaient généralement besoin d'un appui pour renforcer leurs capacités productives, tandis qu'il fallait rendre les plus développées mieux à même d'influencer les contrats et les marchés, par exemple en renforçant leurs capacités de négociation, de communication et de lobbying.

39. La troisième intervenante a souligné le rôle des politiques industrielles dans le développement économique. L'avenir de l'industrie résidait dans les secteurs de moyenne et haute technicité contribuant aux transitions énergétique et numérique, qui se caractérisaient par une forte intensité en minéraux et offraient de solides perspectives de croissance. Il était nécessaire d'assurer une industrialisation durable en mettant à profit les possibilités liées à l'exploitation des ressources minérales, tout en remédiant aux disparités en matière de capacités industrielles et aux problèmes structurels, tels que les difficultés d'accès à une énergie abordable. Les pays devaient en priorité diversifier leurs activités au-delà du seul enrichissement et se concentrer sur les segments des chaînes d'approvisionnement énergétiques et numériques correspondant à leurs capacités. Enfin, la collaboration régionale était nécessaire pour établir des chaînes d'approvisionnement évolutives et les partenariats étaient indispensables pour composer avec la complexité des marchés mondiaux et atteindre les objectifs de développement durable.

40. Le quatrième intervenant a présenté la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et le Système des Nations Unies pour la gestion des ressources comme des outils permettant de soutenir les stratégies nationales de développement des minéraux. La Classification-cadre favorisait la transparence, la circularité et la création de valeur ajoutée locale, aidant ainsi les pouvoirs publics et les parties prenantes à gérer les ressources conformément aux normes économiques, environnementales et sociales. Le règlement sur les matières premières critiques adopté en 2023 par l'Union européenne se fondait sur la Classification-cadre pour le suivi des objectifs relatifs à la production nationale de minéraux, au développement des activités de recyclage et aux marchés des ressources secondaires. Enfin, l'intervenant a souligné en quoi la servicisation des ressources pouvait réduire les impacts environnementaux, étant axée sur la prestation de services plutôt que sur la propriété matérielle.

41. La cinquième intervenante a souligné l'importance des ressources minérales en Afrique et la nécessité de créer de la valeur pour renforcer les économies, les pays africains étant exposés aux fluctuations des prix des produits de base. Pour s'industrialiser et se développer, ces pays devaient désormais miser sur la création de valeur ajoutée et l'enrichissement. Élaborée par le Centre africain de développement minier et ses partenaires, la Stratégie africaine pour les minéraux verts encourageait l'industrialisation fondée sur les minéraux et les technologies énergétiques propres. Enfin, l'intervenante a souligné que la collaboration entre les parties prenantes était importante pour concrétiser la Vision minière africaine.

42. La sixième intervenante a évoqué la stratégie que le Zimbabwe avait adoptée pour mettre l'exploitation des minéraux critiques au service de sa croissance économique et a souligné qu'il importait de résoudre les problèmes d'accès à l'énergie. La loi nationale sur

les minéraux avait été modifiée pour conférer à plusieurs minéraux le statut de ressources stratégiques. Le Zimbabwe ambitionnait de progresser dans la chaîne de valeur des minéraux et de garantir l'accès universel à l'énergie pour sa population d'ici à 2030, notamment grâce à la collaboration régionale. Ses politiques étaient centrées sur les segments des chaînes de valeur des produits de base dans lesquels ses capacités nationales lui permettaient d'intervenir. L'intervenante a évoqué des problèmes liés à l'accès au financement et au fardeau de la dette, et a souligné le rôle nécessaire des partenariats, des investissements et des technologies pour favoriser la création de valeur ajoutée. Enfin, elle a souligné que la Zone de libre-échange continentale africaine offrait un cadre permettant de renforcer le commerce et le développement.

43. Au cours du débat qui a suivi, en réponse à la question d'une délégation sur la contribution du cadre commercial international actuel à la diversification et à la création de valeur ajoutée dans les pays en développement, plusieurs intervenants ont estimé que ce cadre devrait gagner en souplesse et faire l'objet de révisions plus approfondies pour s'adapter à l'évolution des réalités mondiales. À cet égard, le représentant d'un groupe régional a souligné qu'il importait d'assurer une coopération mutuellement bénéfique sans mesures commerciales restrictives susceptibles d'affaiblir le système commercial multilatéral. Quelques intervenants et délégations ont souligné que les transferts de technologies et l'innovation, en particulier dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud, jouaient un rôle important dans la progression des pays en développement dans les chaînes de valeur, et qu'il importait de redéfinir les priorités des politiques publiques pour aider les pays à tirer parti des mutations du secteur des minéraux et à adopter des modèles de gestion circulaire des ressources. En réponse à la question d'un expert sur le rôle de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle dans la création de valeur locale, un intervenant a souligné la nécessité de mettre en place des programmes de renforcement des capacités afin d'intégrer ces activités dans les chaînes d'approvisionnement, au stade du raffinage. Quelques experts ont souligné la nécessité de renforcer la coopération internationale en mettant l'accent sur les avantages commerciaux pour les pays en développement, la souplesse des règles commerciales et l'amélioration de la coordination des normes environnementales, sociales et relatives à la gouvernance dans le secteur minier. Ils ont également souligné que les transferts de technologies et les partenariats jouaient un rôle clé dans l'amélioration de l'accès aux intrants et aux capitaux, et ont estimé qu'il fallait accroître la transparence, notamment par la mise en place d'un mécanisme de suivi des minéraux critiques, inspiré par exemple du Système d'information sur les marchés agricoles, ainsi que d'un système de stockage garantissant la stabilité de l'approvisionnement. Enfin, un expert a décrit les difficultés que posaient, dans les pays d'Afrique subsaharienne, l'accès aux capitaux et les prêts conditionnés à la fourniture de produits de base. Il a souligné la nécessité d'élaborer des lignes directrices permettant aux pays riches en ressources d'obtenir des financements destinés à la création de valeur au niveau national sans devoir accepter de conditions défavorables.

3. Énergie

44. En ouverture du quatrième débat informel, une économiste du Service des produits de base a indiqué que la séance était centrée sur les pays exposés au risque d'obsolescence d'actifs et de compétences. Elle a souligné la nécessité d'assurer un traitement différencié, notamment en privilégiant les activités de captage du carbone plutôt que la réduction des émissions dans les pays encore en voie d'industrialisation, et appelé l'attention sur les possibilités de création de valeur ajoutée et de renforcement de la durabilité dans les chaînes de valeur de l'énergie. Les intervenants étaient : une gestionnaire de programme de l'Initiative des industries pétrolière et gazière pour le climat ; le responsable des marchés mondiaux du gaz et de la technologie pour Lloyd's Register ; le Président du Port de Suape (Brésil).

45. La première intervenante a appelé l'attention sur les objectifs de la Charte de décarbonisation du pétrole et du gaz, qui consistaient notamment à réduire à zéro les émissions nettes de ces secteurs d'ici à 2050 et à abolir la pratique du torchage systématique du gaz à l'horizon 2030. Elle a souligné la nécessité de réduire à un niveau proche de zéro les émissions de méthane, nocives pour l'environnement, ainsi que l'importance de la collaboration intersectorielle et des cadres internationalement reconnus pour le suivi des

progrès. Enfin, pour réaliser des progrès durables, il fallait investir dans les systèmes énergétiques de demain, notamment les énergies renouvelables, les combustibles à faible intensité de carbone, ainsi que le captage et le stockage du dioxyde de carbone.

46. Le deuxième intervenant a examiné en quoi un gaz plus respectueux de l'environnement pouvait contribuer à améliorer les chaînes de valeur de l'énergie. L'évaluation des émissions de gaz à effet de serre dues à l'exploitation du gaz naturel liquéfié sur l'ensemble de son cycle de vie (du puits au réservoir) pourrait mettre en évidence le potentiel du gaz naturel liquéfié respectueux de l'environnement – l'accent étant mis sur la réduction des émissions de méthane et le captage du carbone au stade de la liquéfaction – comme produit de base à forte valeur ajoutée pour les pays producteurs et exportateurs. Enfin, l'intervenant a souligné qu'il faudrait intensifier la production d'ammoniac bleu pour capter et stocker les émissions de carbone, ce qui serait plus écologique que la production d'ammoniac à partir d'hydrocarbures et permettrait de renforcer les chaînes de valeur des carburants.

47. Le troisième intervenant a présenté brièvement les initiatives du Port de Suape visant à diversifier et à valoriser les chaînes d'approvisionnement en énergie, ainsi que le projet de décarbonisation consistant à rendre les navires et le transport plus respectueux de l'environnement et à déployer des solutions de stockage du carbone pour la raffinerie. Il a souligné le rôle important des partenariats dans la réduction de l'empreinte carbone et présenté des projets stratégiques, notamment la mise en place d'un terminal à conteneurs entièrement électrifié et d'une initiative de production d'électro-méthanol en collaboration avec European Energy. Enfin, il a mentionné une étude de la CNUCED sur la complexité économique dont s'inspirait la diversification stratégique des activités au sein du complexe industriel du port.

48. Au cours du débat qui a suivi, un intervenant a souligné, en réponse à la question d'un expert sur le développement de la chaîne de valeur du carbone, l'importance de la collaboration entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement, notamment en vue de moderniser les transporteurs de dioxyde de carbone liquéfié à basse pression. Il a en outre fait remarquer que les pays en développement pourraient financer cette transition grâce à des fonds des pays développés et à des mécanismes de tarification du carbone, ce qui renforcerait les chaînes de valeur du gaz vert tout en assurant des rendements attractifs. En réponse à la question d'une délégation sur le rôle du gaz naturel liquéfié dans la transition énergétique, un intervenant a souligné l'importance de cette ressource à long terme en tant que produit de base et combustible, le volume des échanges mondiaux de gaz naturel liquéfié étant actuellement équivalent à celui de la consommation mondiale de charbon. En réponse à une autre question posée par un expert sur la technologie satellitaire comme moyen de surveiller les émissions de méthane, un intervenant a souligné l'importance de celle-ci, ainsi que d'autres technologies, pour mesurer avec précision les niveaux et les sources de méthane, dans le but d'atténuer efficacement les émissions. De plus, bien qu'il soit difficile d'éliminer complètement le torchage du gaz pour des raisons de sécurité, les entreprises pouvaient réduire fortement leur recours à cette pratique. Un expert a évoqué les difficultés auxquelles les pays en développement tributaires des produits pétroliers faisaient face dans le cadre de la transition énergétique, et le secrétariat a redit que la CNUCED s'engageait à aider ces pays à trouver un équilibre. Enfin, un expert a souligné que les débats actuels sur l'énergie portaient essentiellement sur les opérations et négligeaient les processus industriels de production, notamment l'extraction des minerais, ainsi que le transport et les coûts liés à la transformation numérique et à la mise en œuvre.

49. Lors du cinquième débat informel, les intervenants ont donné des informations sur la situation dans leurs pays respectifs. Il s'agissait : du Ministre des hydrocarbures de la République démocratique du Congo ; de l'Ambassadeur et Représentant permanent du Cameroun ; de l'Ambassadrice et Représentante permanente de l'État plurinational de Bolivie ; du Président-Directeur général d'Al-Rushaid Group (Arabie saoudite).

50. Le premier intervenant a évoqué les ressources naturelles de la République démocratique du Congo, notamment les minéraux stratégiques et le fleuve Congo, qui pouvait servir à la production hydroélectrique. Toutefois, un déficit énergétique et des contraintes financières entravaient la transformation et l'industrialisation locales. En outre, le pays exportait du pétrole brut, mais importait des produits pétroliers, faute d'un nombre

suffisant de raffineries. De plus, il importait d'assurer une exploitation responsable du pétrole et du gaz, d'adopter des technologies de réduction des émissions de carbone et de promouvoir les énergies renouvelables pour atténuer les risques environnementaux. Enfin, un soutien international était nécessaire pour garantir une industrialisation conforme aux objectifs liés à la protection du climat et à la transition énergétique.

51. Le deuxième intervenant a souligné que l'État plurinational de Bolivie dépendait fortement du gaz naturel, tant pour ses recettes que pour la consommation intérieure, ce qui avait entraîné une dégradation de l'environnement et creusé les inégalités sociales, notamment au sein des communautés rurales et autochtones. Bien qu'il émette peu de gaz à effet de serre, le pays s'engageait à respecter les accords internationaux sur le climat et à diversifier ses sources d'énergie en réduisant de 50 % sa consommation de gaz pour la production d'électricité et en opérant une transition vers les énergies renouvelables. En outre, il prévoyait d'exploiter ses réserves de lithium à des fins industrielles, mais se heurtait à des difficultés liées à la baisse de la production de gaz et au manque de financement. Sa contribution déterminée au niveau national actualisée mettait l'accent sur la conciliation entre développement économique et durabilité, ainsi que sur le reboisement, le recours accru aux énergies renouvelables et le renforcement de la résilience des systèmes agricoles.

52. La troisième intervenante a souligné que le Gouvernement camerounais s'engageait à faire des énergies renouvelables un levier de son développement industriel, qui reposerait principalement sur l'hydroélectricité et le gaz. Il prévoyait de développer les sources d'énergie renouvelables et d'intensifier en parallèle l'exploitation des ressources gazières, afin de favoriser la croissance industrielle. Enfin, il souhaitait attirer les investissements et encourager la coopération régionale pour améliorer l'accès à l'énergie, gagner en fiabilité et favoriser l'industrialisation, tout en s'attaquant aux problèmes environnementaux.

53. Le quatrième intervenant a souligné l'importance de la localisation des stratégies de valorisation et de diversification des chaînes de valeur énergétiques. De surcroît, les partenariats avec des acteurs de plus grande envergure, y compris des entreprises publiques, favorisaient une participation accrue au secteur pétrolier en Arabie saoudite. Enfin, le succès d'Al-Rushaid Group dans la chaîne de valeur énergétique reposait sur la collaboration, la localisation et l'investissement dans le capital humain, et les partenariats avec des universités nationales et étrangères jouaient un rôle essentiel dans le renforcement des capacités.

54. Au cours du débat qui a suivi, une délégation a souligné la nécessité de « verdir » le secteur de l'énergie pour remplir les objectifs des contributions déterminées au niveau national, mentionnant à cet égard les projets actuels d'infrastructures solaires visant à renforcer la capacité énergétique du Mali. Il a également insisté sur l'importance d'une transition énergétique juste permettant aux pays de la région du Sahel de tirer parti des ressources locales pour assurer l'accès universel à l'électricité et le développement durable. Un expert a souligné le rôle important de la régionalisation dans la transition énergétique et a demandé des informations sur les projets connexes. En réponse à la question d'un expert, un intervenant a évoqué des projets de collaboration avec le secteur privé portant sur la construction de raffineries en République démocratique du Congo. En réponse à la question d'un autre expert sur les synergies potentielles dans la chaîne de valeur du lithium entre l'État plurinational de Bolivie et les pays voisins, un intervenant a réaffirmé qu'il importait de renforcer la coopération régionale, ajoutant que la collaboration avec les pays du triangle du lithium avait fait naître des idées intéressantes qui allaient au-delà de la stabilisation des prix et de la satisfaction de la demande mondiale. Il a également précisé que l'État plurinational de Bolivie aspirait à intensifier cette coopération pour participer pleinement à la chaîne de valeur du lithium. Un expert a abordé la question du développement des compétences et de la mobilisation des ressources locales, soulignant que la formation prenait du temps et nécessitait une vision à long terme. Un autre expert a souligné la possibilité de mettre les connaissances et les compétences acquises dans les domaines des hydrocarbures au service de l'énergie géothermique, et a salué les mesures que l'État plurinational de Bolivie avait prises en ce sens. Une délégation a souligné la nécessité d'inclure la sécurité énergétique dans les débats sur la transition énergétique. Un expert a souligné que l'intégration régionale, notamment en Afrique australe, était essentielle pour relever les défis liés aux changements climatiques. Il a donné des exemples de collaboration régionale entre le Zimbabwe et d'autres pays africains dans le cadre de projets liés aux minéraux et aux énergies renouvelables,

et a fait observer qu'un soutien financier était nécessaire pour concrétiser de telles initiatives sur le continent. Un autre expert a souligné que la demande d'électricité augmenterait pour répondre aux besoins énergétiques, et a estimé qu'il fallait dépolitiser les débats sur l'énergie pour favoriser un dialogue constructif. Enfin, un expert a évoqué les systèmes d'échange de droits d'émission, dont il s'est attaché à expliquer le fonctionnement, et un autre expert a souligné le potentiel du chanvre industriel pour le stockage du carbone et la production de biocarburants.

D. Conclusion

55. Dans ses conclusions, la Directrice de la Division du commerce international et des produits de base s'est félicitée de la qualité des débats et a noté que les experts souhaitaient que la CNUCED poursuive ses travaux sur les questions relatives aux produits de base et au développement.

56. Le représentant d'un groupe régional a souligné que la CNUCED jouait un rôle important en aidant les pays en développement à surmonter diverses difficultés liées à leur dépendance à l'égard des produits de base et au développement durable. Il s'est dit préoccupé par la charge disproportionnée que les cadres de suivi et d'établissement de rapports sur les émissions de carbone faisaient peser sur les pays en développement, et a souligné que le droit au développement devait rester au cœur des débats sur les orientations mondiales. Il a ajouté que la CNUCED pouvait renforcer les programmes d'assistance technique et de renforcement des capacités pour aider les pays en développement à gérer leurs ressources naturelles, poursuivre ses travaux d'analyse et d'orientation sur les minéraux critiques pour la transition énergétique en mettant en avant les nouvelles possibilités et les progrès rapides du secteur tout en soulignant la nécessité d'opérer des transferts de technologies et de renforcer les capacités dans le domaine des technologies vertes, encourager une action collective face au problème des droits de douane et des barrières non tarifaires, qui empêchaient les pays en développement de réaliser pleinement leur potentiel, et examiner et soutenir les initiatives d'intégration régionale pouvant réduire les coûts et améliorer la compétitivité. Une autre délégation a souligné les points suivants : les pays en développement devaient réduire leur dépendance à l'égard des produits de base pour garantir un développement durable ; il importait d'assurer une coopération internationale pour améliorer l'accès aux technologies, le développement du capital humain et le financement ; il était nécessaire de renforcer et de développer les chaînes de valeur mondiales, d'autonomiser les pays en développement et de veiller à ce qu'ils bénéficient de la croissance du commerce international ; l'Indonésie était déterminée à faciliter les travaux de la CNUCED en prévision de la seizième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, afin de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable. Une autre délégation a évoqué les débats sur la transition énergétique et les problèmes auxquels les pays en développement faisaient face, et a noté que la CNUCED pourrait poursuivre ses travaux dans ces domaines. Enfin, la Présidente a dit attendre avec intérêt la suite de la collaboration sur les questions examinées pendant la session.

II. Questions d'organisation

A. Élection du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

57. À sa séance plénière d'ouverture, le 14 octobre 2024, la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement a élu Sofia Boza (Chili) Présidente et Paul Empole Losoko Efambe (République démocratique du Congo) Vice-Président-Rapporteur.

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

58. À sa séance plénière d'ouverture, le 14 octobre 2024, la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement a adopté l'ordre du jour provisoire de la session (TD/B/C.I/MEM.2/60), qui se lisait comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base.
4. La transformation structurelle par la création de valeur ajoutée dans les pays en développement producteurs de produits de base.
5. Adoption du rapport de la session

C. Adoption du rapport de la session

(Point 5 de l'ordre du jour)

59. À sa séance plénière de clôture, le 16 octobre 2024, la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement a autorisé le Vice-Président-Rapporteur à établir, sous l'autorité de la Présidente, la version finale du rapport sur sa quinzième session après la clôture de celle-ci.

Annexe

Participation*

1. Les États membres de la CNUCED ci-après étaient représentés à la session :

Bangladesh	Libye
Barbade	Malaisie
Bélarus	Mali
Belgique	Maroc
Bolivie (État plurinational de)	Maurice
Brésil	Namibie
Cameroun	Népal
Chili	Niger
Chine	Nigéria
Comores	Ouganda
Congo	Pakistan
Égypte	Panama
Espagne	République démocratique du Congo
Éthiopie	Saint-Siège
Fédération de Russie	Sénégal
Gabon	Thaïlande
Guinée	Togo
Guyana	Trinité-et-Tobago
Inde	Tunisie
Indonésie	Türkiye
Iran (République islamique d')	Venezuela (République bolivarienne du)
Iraq	Zambie
Jamaïque	Zimbabwe

2. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées à la session :
 - Commonwealth
 - Conseil international des céréales
 - Fonds commun pour les produits de base
 - Groupe international d'étude du caoutchouc
 - Organisation de coopération et de développement économiques
 - Organisation de la coopération islamique
 - Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
 - Organisation internationale du café
 - Union africaine

3. Les organes, organismes et programmes des Nations Unies ci-après étaient représentés à la session :
 - Commission économique pour l'Europe
 - Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
 - Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
 - Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
 - Office des Nations Unies à Genève
 - Programme des Nations Unies pour le développement
 - Programme des Nations Unies pour l'environnement

* La présente liste ne mentionne que les participants inscrits. La liste complète des participants porte la cote TD/B/C.I/MEM.2/INF.15.

4. Les institutions spécialisées et organisations apparentées ci-après étaient représentées à la session :

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Organisation mondiale du commerce
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
Organisation mondiale de la Santé

5. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la session :

Catégorie générale

Chambre de commerce internationale
Institute for Agriculture and Trade Policy
International Institute for Sustainable Development
International Network for Standardization of Higher Education Degrees
